



N'entrera pas en Enfer un homme ayant assisté à Badr et Al-Ḥudaybiyyah.

Jâbir (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « N'entrera pas en Enfer un homme ayant assisté à Badr et Al-Ḥudaybiyyah.

»

[Authentique] [Rapporté par Aḥmad]

Le hadith signifie qu'un homme ayant été présent à la bataille de Badr et au traité d'Al-Ḥudaybiyyah avec le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) n'entrera pas en Enfer. C'est une immense bonne nouvelle pour eux [c'est-à-dire : les Compagnons], qu'Allah les agrée tous !

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/11148>

